

RÉORGANISATION DU SGCB OU RÉFORME DES CATÉGORIES ?

Décidément, les restructurations ne connaissent aucun répit à la Banque. Sous couvert de «réingénierie des processus opérationnels et de gestion», **une frénésie de réorganisation semble s'être emparée de nos dirigeants. Ceux du SGCB ne sont pas épargnés** par cette fièvre : prétextant la nécessité de «mettre en place un management de proximité, de raccourcir les circuits d'information et d'améliorer la réactivité», la direction du SGCB a décidé de **supprimer l'échelon hiérarchique des sections et, corrélativement, les postes de chef de section**, actuellement tenus par des agents de direction et d'encadrement.

L'essentiel de leur charge de travail sera transféré aux adjoints des chefs de service ainsi qu'à une nouvelle «catégorie» de postes de cadres : les référents.

Apparemment anodine et concentrée sur un nombre limité d'agents, **cette réforme est pourtant lourde de conséquences.**

En effet, il n'est **pas prévu de réelles contreparties pour la majorité des agents concernés.** Certes des postes d'adjoints au chef de service seront proposés à presque tous les chefs de section de la Direction du Contrôle. **Mais la plupart des chefs de section** de la Direction de la Surveillance et de la Direction Juridique seront **généreusement gratifiés du titre ronflant de référent** : un OVNI, car il ne s'agit ni d'un statut ni d'un degré hiérarchique, alors que l'échelon des postes de chefs de section permettait jusqu'à présent de faire valoir et reconnaître une capacité à exercer des responsabilités hiérarchiques.

Les perspectives de carrière de nombre d'agents vont se trouver ainsi considérablement réduites, qu'il s'agisse du personnel de direction, des candidats au 5^{ème} grade ou à une passerelle d'AD2 mais aussi, par ricochet, des agents de maîtrise.

En fait, la suppression des chefs de section au profit des référents est **symptomatique de la politique actuelle de la Banque** en matière de gestion des ressources humaines : **introduire subrepticement une hiérarchisation des fonctions et des compétences et, parallèlement, «détricoter» les modalités actuelles de déroulement de carrière et de promotion interne.**

Sa mise en œuvre au beau milieu de la GPEC conduit même à se demander s'il ne s'agit pas de l'amorce d'une réorganisation de plus grande ampleur au SGCB, voire à la Banque, le SGCB jouant alors un rôle pilote.

C'est pourquoi le **SNABF Solidaires demande que le personnel soit étroitement associé à la réforme** en cours, afin de prendre en compte ses inquiétudes et suggestions.

D'ores et déjà, nos représentants syndicaux et élus au CE Paris sont à la disposition de nos collègues du SGCB.

Ils veilleront, **notamment lors du CE du 11 septembre 2007**, à ce que la direction du SGCB apporte toutes les précisions et garanties qui s'imposent.





Fini les vacances !

**pour vous tenir
au fait de l'actualité**

consultez notre site internet :

www.snabf.org



Si vous souhaitez **adhérer au SNABF Solidaires**, merci de remplir et de signer ce coupon :

NOM : Prénom :

NOM de jeune fille :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville : Courriel :

Date de Naissance :/...../..... Matricule : ☎ :

Catégorie : Grade à la Banque : Indice :

Succursale, service : Code courrier :

À

, le

Signature :